

Tous ces troubles peuvent prendre des formes différentes, être isolés ou s'associer l'un à l'autre. Ils rendent les apprentissages laborieux avec leur lot de dévalorisation et de sentiment d'échec, de fatigabilité accrue, de troubles de la concentration et du comportement éventuels. L'enfant n'est pas moins intelligent ou plus fainéant. Il ne fait pas exprès.

Si au début de l'apprentissage, tous les élèves éprouvent des difficultés à la lecture ou à l'écriture, il faut s'alerter si plusieurs de ces difficultés coexistent et persistent dans le temps malgré les corrections. Plus tôt alors ces troubles seront diagnostiqués et précisément compris, plus tôt l'enfant pourra apprendre comment compenser, se construire ses propres stratégies, et trouver un rapport plus harmonieux aux apprentissages.

L'école pourra aussi à partir de là mettre en place les aménagements raisonnables adéquats.
(voir fiche Que dit la législation sur les aménagements raisonnables).

Que va faire concrètement un/e logopède ?

Il va d'abord comprendre comment votre enfant "fonctionne dans sa tête" pour proposer les meilleures stratégies et outils pour lui sous forme d'exercices. Par exemple, pour un enfant qui confond des lettres similaires au niveau du dessin ou du son, le logopède l'aidera à prendre conscience de ce que fait la bouche quand la lettre est articulée (premier cas) ou des vibrations au niveau des cordes vocales (second cas).

L'enfant pourra ensuite l'intégrer et s'y référer quand il lit. Pour les règles grammaticales, de conjugaison, si l'enfant a besoin d'avoir une vue globale, il peut créer des mandalas avec lui. Pour un enfant qui souffre de dysphasie, lui apprendre à lire les mots dans sa tête pour ensuite pouvoir les dire correctement. Passer par des manipulations pour le calcul de façon à ce que l'enfant puisse les intégrer et s'y référer visuellement dans sa tête quand il passe au calcul mental, ...

Il vous informera à propos des exercices que vous pourrez reprendre à la maison. Votre collaboration va augmenter fortement la réussite de la rééducation.

Comment et où trouver un/e logopède ?

Dans les hôpitaux, les services de santé mentale, les centres médicaux ou spécialisés ou dans des cabinets privés. **L'Union Professionnelle des Logopèdes Francophones** dispose sur son site d'un annuaire dans lequel vous pouvez trouver les logopèdes privés près de chez vous : www.uplf.be

Comment se faire rembourser ?

Le remboursement des séances de logopédie peut être important (60 à 90%) en ce qui concerne les troubles du langage oral ou écrit pour autant que l'on suive une procédure précise :

Logopédie pour troubles du langage écrit :

- Se rendre chez un **spécialiste** (pédiatre, ORL, neuropédiatre,...) qui examine l'enfant et donne une prescription de bilan logopédique.
 - Prendre rendez-vous chez un/e logopède pour réaliser le **bilan** (se fait en 3-4 séances payantes, remboursées si suivies d'une prise en charge). Le bilan est remis au parent.
 - Retourner ensuite chez le médecin qui a prescrit le bilan logopédique avec le compte-rendu du bilan sur base duquel il posera son **diagnostic** et remettra une prescription de séances de logopédie pour une durée d'un an (renouvelable 1 an).
 - Remettre le dossier complet à sa mutualité pour obtenir l'accord du médecin conseil
- Le patient peut commencer une prise en charge de la 1ère primaire jusqu'à ses 14 ans révolus.

Logopédie pour troubles du langage oral :

- Se rendre chez un **ORL** pour qu'il pratique un test audiométrique afin de s'assurer que le problème n'est pas de cet ordre. Si ce n'est pas le cas, l'ORL donne une prescription de **bilan logopédique**.
 - Prendre rendez-vous chez un/e logopède pour réaliser le bilan (se fait en plusieurs séances payantes, remboursées si suivies d'une prise en charge). Le bilan est remis au parent.
 - **Bilan intellectuel** : En même temps, le parent doit faire réaliser un bilan intellectuel (Q.I.) auprès d'un psychologue ou neuropsychologue afin d'écartier un retard de cet ordre. Cela peut se faire par le CPMS de l'école. Le bilan est remis au parent.
 - Le parent retourne chez l'ORL qui, au vu des résultats, **prescrit des séances de logopédie** pour une durée d'un an (renouvelable 1 an).
 - Remettre le dossier complet à sa mutualité pour obtenir l'accord du médecin conseil.
- Le patient peut commencer une prise en charge jusqu'à ses 17 ans révolus.

Si le traitement doit perdurer au-delà des deux ans, l'intervention chute. Elle est différente d'une mutuelle à l'autre.



Qu'est-ce qu'un/e logopède peut apporter à mon enfant?

Pour en savoir plus :

Antenne Scolaire
71 rue de Fiennes – 1070 Anderlecht
02/529 88 50
antennescolaire@anderlecht.brussels
www.anderlecht.be/fr/antenne-scolaire



Mise à jour en **septembre 2022** par les Services de Prévention du Décrochage Scolaire des communes d'Anderlecht, Berchem Sainte-Agathe, Ganshoren, la Ville de Bruxelles et Watermael-Boitsfort.

Editeur responsable : Marcel Vermeulen, Place du Conseil 1- 1070 Anderlecht

Le logopède est le professionnel qui s'occupe du diagnostic et de la rééducation des troubles du langage oral, de la parole, de la voix, de la lecture, de l'écriture, des compétences de base en mathématiques et des fonctions primaires de la bouche (sucrer, déglutir, mastiquer).

Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, petit lexique

Dyslexies : Troubles de l'acquisition de la lecture

L'enfant fait une « grande soupe » : il peut confondre des sons proches ou des lettres similaires, inverser les syllabes, mélanger les lettres, en ajouter, en enlever, mettre des mots ensemble, inventer, sauter des mots, des lignes,... La lecture est lente et hachée ou rapide et erronée, il en perd le fil, passe au travers de la ponctuation. Il comprend parfois difficilement le sens de ce qu'il a lu, interprète les consignes. 8 à 10 % des enfants sont concernés.

Dysorthographies : Troubles de l'acquisition et de l'assimilation de l'orthographe

L'enfant ne fait pas exprès mais il n'acquiert pas les règles d'orthographe de base et cela perdure dans le temps. L'orthographe est inconstante, il peut écrire un mot de différentes manières dans un même texte, les mots peuvent se découper de façon aléatoire, il peut éprouver des difficultés à organiser sa page, à écrire sur la ligne. Il peut faire les mêmes erreurs à l'écrit que le dyslexique à la lecture. L'écriture peut être phonétique. Les dyslexiques sont souvent dysorthographiques mais il existe des dysorthographies isolées. 5 à 10% des enfants sont dyslexiques/dysorthographiques.

Dysphasies : Troubles du langage qui touche la compréhension et/ou l'expression d'un message verbal, oral ou écrit

L'enfant peut alors avoir des difficultés à comprendre des concepts abstraits, à décoder l'intention sous ce qui est dit, l'humour, tout ce qui est implicite, non-dit, à distinguer l'essentiel du détail. Il peut faire des fautes de grammaire et de conjugaison à l'oral, remplacer des lettres, en confondre des semblables, déformer certains sons, prononcer même parfois les mots avec difficulté. Il peut se limiter à des phrases simples et basiques, sans nuance, ne pas trouver ses mots, être confus dans le temps, avoir du mal à organiser son récit. En classe, il intervient peu ou au contraire hors-cadre. Ces difficultés ont des conséquences sur les apprentissages mais aussi dans sa sphère sociale. Le diagnostic est généralement posé au début des apprentissages en primaire mais on peut voir des signes précurseurs dans le peu de vocabulaire et les limites de combinaison entre les mots dans le plus jeune âge. Ces troubles concernent 2% des enfants.

Dysgraphies : Troubles de l'écriture dans son tracé et de l'automatisation du geste

Pour l'enfant et l'adulte qui présentent ce trouble, écrire reste une tâche comme dans les premières années d'acquisition. Ils ne peuvent pas personnaliser leur écriture. Celle-ci est lente, fatigante, de plus en plus illisible et douloureuse au cours de la tâche. Le rythme scolaire peut en être difficile à suivre. Le tracé des lettres et l'organisation de la page peuvent être anarchiques, la ponctuation rare et l'orthographe élémentaire. La tenue du stylo est trop crispée ou trop lâche. 10-15% des enfants présentent ces troubles.

Dyspraxies : Troubles de la coordination motrice pouvant amener un retard dans l'acquisition de la marche, une grande maladresse, de la dysgraphie

L'enfant peut dès lors avoir des difficultés à assembler, construire, voir en 3D, à s'orienter, manier des outils, mimer, imiter des gestes, articuler, s'habiller ou faire ses lacets. Il risque de souvent perdre ses affaires. Le dessin, l'apprentissage de l'écriture, mais aussi des opérations mathématiques peuvent être laborieuses.

Il s'organise mal. Il peut y avoir un gros contraste entre une aisance orale et une production écrite déficiente (plus de syntaxe quand il passe à l'écrit, ne termine pas ses phrases, écriture laborieuse). Ces troubles concernent 3 à 7% des enfants.

Dyscalculies : Troubles de la cognition numérique rendant difficiles l'accès à la numération, l'apprentissage des opérations arithmétiques, la résolution de problèmes, la géométrie

L'enfant ne comprend parfois pas le sens même des nombres, ce qui handicape déjà le calcul mental. La mémorisation des tables de multiplication peut être particulièrement laborieuse. L'utilisation de la calculatrice peut être compliquée, certains raisonnements logiques difficiles. Les notions d'espace et de temps sont confuses. Entre 5 et 7% des enfants présentent ces troubles.

TDA/H : Troubles Déficitaires de l'Attention avec ou sans Hyperactivité associée

L'enfant semble ne pas écouter quand on lui parle, perd ses affaires, ne va pas au bout de ses tâches, est vite distrait, a du mal à faire un travail mental soutenu, respecte difficilement les consignes. Si l'hyperactivité se rajoute, il peut être alors facilement excitable, avoir tendance à se lever sans raison, parler beaucoup, se mettre dans des situations de danger physique pour lui et pour les autres. Il peut se comporter de façon impulsive, intervenir à tout bout de champ, attendre et tolérer la frustration difficilement. 3 à 12% des enfants présentent ces troubles.

Bégaiement : Troubles de la parole qui en touche le flux ou le rythme

Ce trouble est caractérisé par des répétitions et des prolongations involontaires de sons et des pauses silencieuses. Ce n'est pas un trouble d'apprentissage mais il peut le compliquer par l'impact sur la confiance en soi et ses relations aux autres. Il apparaît surtout en situation de communication. L'élève qui bégaye est beaucoup plus concentré sur le contrôle de sa parole que sur son interlocuteur. La qualité de l'échange en est altérée, l'enfant peut en perdre le but. Le bégaiement peut être consécutif à un choc physique ou psychologique. Il concerne 1% de la population.